



CANADA

Débats du Sénat

1^{re} SESSION • 39^e LÉGISLATURE • VOLUME 143 • NUMÉRO 105

LA DÉFENSE NATIONALE Le programme antimissile des États-Unis

Question de

l'honorable Claudette Tardif

Le jeudi 7 juin 2007

LE SÉNAT

Le jeudi 7 juin 2007

LA DÉFENSE NATIONALE

[Français]

LE PROGRAMME ANTIMISSILE DES ÉTATS-UNIS

L'honorable Claudette Tardif (leader adjoint de l'opposition) : Honorables sénateurs, ma question s'adresse au leader du gouvernement au Sénat. Madame le ministre peut-elle nous dire quelle est la position de son gouvernement au sujet du bouclier antimissile?

[Traduction]

L'honorable Marjory LeBreton (leader du gouvernement et secrétaire d'État (Aînés)) : Je remercie l'honorable sénateur de sa question. La position que le gouvernement a adoptée au sujet du bouclier antimissile n'a pas changé. Je présume que notre collègue pose cette question en raison des nouvelles qui nous arrivent du sommet du G8. Le premier ministre appelle au calme au sujet des spéculations concernant la Russie et les États-Unis. Cependant, la position du gouvernement, qui a été communiquée aux États-Unis, n'a pas changé.

Le sénateur Tardif : En 2005, lors de la convention du Parti conservateur, après avoir critiqué le gouvernement libéral de sa position sur le bouclier antimissile, M. Harper a déclaré, et je cite :

[Traduction]

Au sujet de la défense antimissile, je ne dirai qu'une chose, et c'est ce que j'ai déclaré publiquement devant le Parlement, et en privé au président : je ne signerai pas un accord que les Canadiens n'ont pas vu.

[Français]

Le premier ministre a-t-il l'intention de consulter les Canadiens et Canadiennes au sujet du bouclier antimissile, comme il l'a mentionné devant les membres de son parti?

[Traduction]

Le sénateur LeBreton : Dans sa citation, notre collègue a confirmé la réponse que je lui ai donnée. La position du premier ministre et du gouvernement sur la question n'a pas changé et tout ce que le premier ministre a déclaré sur la question vaut encore.